



Les Touches

URBANISME

Déclaration de travaux

Autorisation de travaux

DECLARATION D'OUVERTURE DE CHANTIER (DOC)

DECLARATION D'ATTESTATION D'ACHEVEMENT DES TRAVAUX (DAACT)

CERTIFICAT D'URBANISME (CU)

Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme en Ligne (GNAU)

PERMIS DE CONSTRUIRE (PC)

Assainissement non collectif



Les Touches

Commune de les Touches

4 place de la Mairie

44390 Les Touches

☎ 02 40 72 43 80

 CONTACTEZ-NOUS

Horaires :

Lundi

9h - 12h30 et 14h - 17h

Du mardi au vendredi

9h - 12h30

Le samedi

9h - 12h